

Reine du Rosaire pour la guérison d'un mal de tête, dont elle souffrait depuis plusieurs années, et qu'elle obtint en promettant de s'abonner à ses Annales.

BERTHIERVILLE : J'ai été guérie en très peu de temps d'une forte brûlure à la main par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire avec l'application des *Roses Bénites* et la promesse de le faire inscrire dans les Annales : grande reconnaissance à notre bonne Mère !—Une autre guérison obtenue depuis le Pèlerinage au Cap : UNE ABONNÉE.

BERTHIERVILLE : Je désire faire publier dans les Annales qu'un enfant de huit mois grièvement blessé en tombant dans une cave a été guéri en peu de temps par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire et l'usage des *Roses Bénites*.—Une mère de famille dangereusement malade a aussi été guérie. J'avais fait la promesse de le faire publier dans les Annales : Reconnaissance à N.-D. du T. R. Rosaire ! UNE ABONNÉE.

LA BAIE DU FEBVRE : Au mois de mars, ma belle-sœur mourait, laissant quatre petits enfants en bas âge. Deux jours après, mon frère tombait gravement malade. Découragée et craignant que ces chers petits enfants ne restassent tout à fait orphelins, je m'adressai de suite à N.-D. du T. S. Rosaire. Je lui promis une Neuvaine et la publication de cette guérison dans les Annales : quelques jours après, mon frère se trouvait hors de danger : mille remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour une si grande faveur ! UNE ABONNÉE.